

# La CNIL propose des nouvelles ressources pour comprendre l'intelligence artificielle (IA)



**Les enjeux de l'intelligence artificielle** font partie des thèmes abordés dans les enseignements en pré-bac et dans les sections de STS. Ces enjeux sont liés à la **protection de la vie privée**.

Ces ressources mises en ligne par la CNIL s'adressent à **3 types de publics** :

- **Le grand public** :

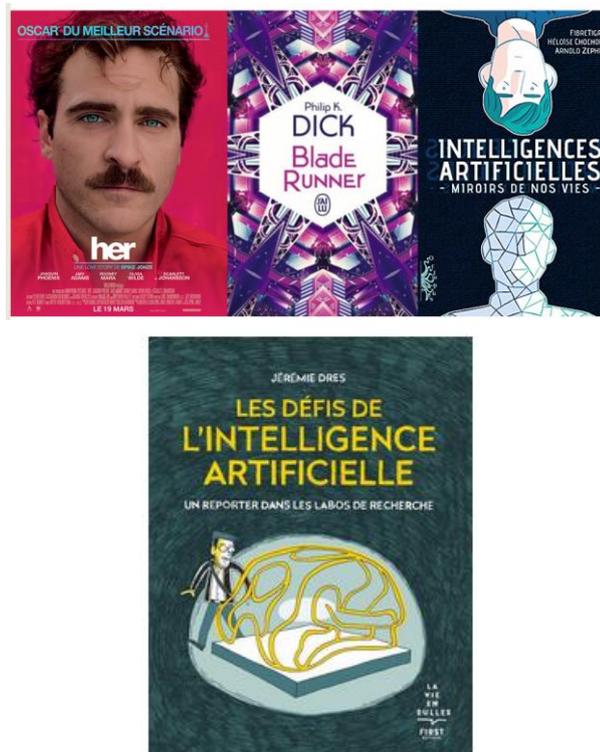
Le grand public regroupe les personnes intéressées par le fonctionnement des systèmes d'IA et leurs implications dans la vie quotidienne.

**L'IA de quoi parle-t-on ?**

Les ressources comprennent une présentation des enjeux de l'intelligence artificielle pour la protection des données, illustrés par **des exemples du quotidien** (les agents conversationnels, le « manager robot » dans la gestion des ressources humaines, ...).



Vous y trouverez une sélection de **livres et de films**, ainsi qu'un **glossaire de l'intelligence artificielle**, avec des définitions relatives au domaine de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique. Elles permettent d'appréhender les enjeux de l'IA.



- **Les professionnels :**

Les professionnels sont les responsables de traitement ou sous-traitants qui mettent en œuvre des traitements de données personnelles reposant sur des systèmes d'IA avec la contrainte d'être **conforme au RGPD** (Règlement Général de Protection des Données).

Les ressources de la CNIL présentent un rappel des grands principes de la loi Informatique et Libertés et du RGPD.

Vous y trouverez aussi, un **Guide d'auto-évaluation** pour les systèmes de l'intelligence artificielle. Il constitue un outil d'analyse au regard du RGPD avec des conseils et **des bonnes pratiques** dans le domaine.

- **Les spécialistes :**

Les spécialistes sont les chercheurs en IA, les experts en sciences de données, les ingénieurs en apprentissage automatique, ...

Ces personnes manipulent l'intelligence artificielle au quotidien, elles sont soucieuses des enjeux sur la protection des données. Elles réfléchissent à l'état de la technique sur ces questions.

Les ressources proposent également des études concernant les technologies de l'IA pour la protection de la vie privée, **comme l'apprentissage fédéré**. <https://linc.cnil.fr/fr/chacun-chez-soi-et-les-donnees-seront-bien-gardees-lapprentissage-federe>

Elles présentent l'état des connaissances sur les questions fondamentales posées par l'IA, comme **la sécurité des systèmes d'IA**.

<https://linc.cnil.fr/fr/dossier-securite-des-systemes-dia>

Ce dossier présente aussi, **des paroles d'experts** reconnus du domaine de l'intelligence artificielle.



**Pour consulter le dossier IA de la CNIL :**

<https://www.cnil.fr/fr/intelligence-artificielle-ia>